

France-Rennes: Radio transmission apparatus with reception apparatus

OJ S 199/2015 14/10/2015

Contract notice

Supplies

Directive 2009/81/EC

Section I: Contracting authority/entity

I.1. Name and addresses

Official name: Mindef/DGA/DT/SCAT

Postal address: Ministère de la défense — direction générale de l'armement / direction technique — service centralisé des achats techniques — Mindef/DGA/DT/SCAT/ Bruz BP 7

Town: Rennes Cedex 9

Postal code: 35998

Country: France

Contact person: Mélanie Vohner

For the attention of: M. le chef du service centralisé des achats techniques

E-mail: melanie.vohner@intradef.gouv.fr**Internet address(es):**General address of the contracting authority/entity: <http://www.ixarm.com>Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.gouv.fr>Electronic access to information: <http://www.ixarm.com>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

Defence

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities/entities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Acquisition de radios de gamme civile de marques luceor, cobham et rad data, d'accessoires associés et de transfert de compétences.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: DGA MI Bruz.

II.1.3. Information about framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

— Acquisition d'équipements opérationnels radios de gamme civile de trois marques différentes et d'accessoires associés (batteries, trépieds, antennes, câbles, etc.);

— transferts de compétences au bénéfice des experts étatiques pour les trois marques de radios afin d'assurer une prise en main complète et un déploiement opérationnel.

Le présent projet de marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions des articles 201-iii et 203 du code des marchés publics,

procédure ouverte: la réception des plis ayant lieu en une seule phase, les soumissionnaires devront transmettre simultanément leurs dossiers de candidature et d'offre.

Date prévisionnelle de notification du marché: Mars 2015.

II.1.6. CPV code(s)

32230000 Radio transmission apparatus with reception apparatus

II.1.7. Information about subcontracting

The tenderer has to indicate in the tender any share of the contract it may intend to subcontract to third parties and any proposed subcontractor, as well as the subject-matter of the subcontracts for which they are proposed

The tenderer has to indicate any change occurring at the level of subcontractors during the execution of the contract

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

3 marques de postes radio, accessoires associés (cf. Annexes i, ii et III du Cctp) et transferts de compétences.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 9 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2.

Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le financement est assuré par des ressources budgétaires de l'état. Le régime des paiements (versements d'avance, acomptes et soldes) est conforme aux dispositions des articles 259 à 281 du code des marchés publics. Le type et la forme des prix des prestations seront fermes définitifs et forfaitaires. Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en oeuvre conformément au décret no 2013-269 du 29.3.2013. Le mode de règlement est le virement.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Conformément à l'article 231 du code des marchés publics, les candidats doivent indiquer dans leur dossier de candidature s'ils se présentent en tant que candidat individuel ou en tant que groupement d'opérateurs économiques.

En cas de groupement momentané d'entreprises au sens de l'article 231, la forme du groupement n'est pas imposée. Toutefois si le candidat se présente sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement, pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

Le candidat ne pourra pas se présenter en qualité de mandataire d'un groupement et de membre d'un autre groupement ou de candidat individuel.

La composition du groupement ne peut être modifiée après la remise des offres initiales sauf exception prévue à l'art 231 V du code des marchés publics.

III.1.4. Other particular conditions to which the performance of the contract is subject, in particular with regard to security of supply and security of information

III.1.5. Information about security clearance

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Personal situation

Criteria regarding the personal situation of economic operators (that may lead to their exclusion) including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Le candidat (ou le groupement) devra renseigner dans leur intégralité les formulaires DC 1 et DC 2 accessibles sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

Si le candidat (ou le groupement) s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour justifier de ses capacités, se reporter au paragraphe Vi.3 « Informations complémentaires ».

Criteria regarding the personal situation of subcontractors (that may lead to their rejection) including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Tout sous-traitant au sens de la loi no loi no75-1334 du 31.12.1975 relative à la sous-traitance doit faire l'objet d'une déclaration au pouvoir adjudicateur, en renseignant impérativement le formulaire DC 4 accessible sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

III.2.2. Economic and financial ability

Criteria regarding the economic and financial standing of economic operators (that may lead to their exclusion)

List and brief description of conditions: Le candidat devra renseigner la rubrique D-1 du formulaire DC 2 précité.

Si le candidat (ou le groupement) s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour justifier de ses capacités, se reporter au paragraphe Vi.3 « Informations complémentaires ».

Criteria regarding the economic and financial standing of subcontractors (that may lead to their rejection)

List and brief description of conditions: Cette information peut être fournie en complétant le bloc H du formulaire Dc4 précité.

III.2.3. Technical and/or professional capacity

Criteria regarding the technical and/or professional ability of economic operators (that may lead to their exclusion)

List and brief description of conditions:

Pour répondre au besoin d'acquisition et mise en situation réelle des ensembles opérationnels radio, les sociétés doivent disposer des compétences techniques identifiées suivantes:

- Configuration et déploiement des équipements radios;
- Analyse et justification des résultats de mesures;

Une liste des principaux services et fournitures réalisés au cours des cinq dernières années pour justifier de leurs compétences dans les technologies concernées; indiquant notamment la nature du projet, le montant, la date et le destinataire (public ou privé). Les livraisons et les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat;

Si le candidat (ou le groupement) s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour justifier de ses capacités, se reporter au paragraphe Vi.3 « Informations complémentaires ».

Minimum level(s) of standards possibly required

Les candidats, n'ayant pas démontré par tout moyen leurs capacités ou compétences dans chacun des domaines ci-dessus, seront éliminés.

Criteria regarding the technical and/or professional ability of subcontractors (that may lead to their rejection)

List and brief description of conditions:

Pour répondre au besoin d'acquisition et mise en situation réelle des ensembles opérationnels radio, les sociétés doivent disposer des compétences techniques identifiées suivantes:

- Configuration et déploiement des équipements radios;
- Analyse et justification des résultats de mesures;

Une liste des principaux services et fournitures réalisés au cours des cinq dernières années pour justifier de leurs compétences dans les technologies concernées; indiquant notamment la nature du projet, le montant, la date et le destinataire (public ou privé). Les livraisons et les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du sous-traitant ;.

Minimum level(s) of standards possibly required

Les sous-traitants, n'ayant pas démontré par tout moyen leurs capacités ou compétences dans chacun des domaines relatifs aux prestations sous-traitées seront rejetés.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction has been used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

12.11.2015 - 15:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

* Procédure adaptée

Le présent marché est passé selon une procédure adaptée suivant les articles 201.iii et 203 du CMP. Il n'est pas possible de saisir cette information au bloc IV. 1.1) du présent avis, en conséquence le type de procédure mentionné au bloc IV. 1.1) est erroné.

* Candidat s'appuyant sur d'autres opérateurs économiques

Si le candidat (ou le groupement) s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, il devra fournir pour chacun de ces opérateurs, les mêmes renseignements que ceux qui lui sont demandés par

le pouvoir adjudicateur. Il produira en outre un engagement écrit de chacun de ces opérateurs pour justifier qu'il dispose des capacités de chacun de ces opérateurs pour l'exécution du marché. A ce titre, le candidat renseignera la rubrique E du Dc2 accessible sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>. Il indiquera notamment la nature des prestations qu'il sous-traitera dans cette même rubrique.

Pour la rubrique II.i.7, il est précisé que pour le présent avis, le terme « sous-traitant » s'entend comme l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation de celui-ci, un contrat de sous-traitance au sens de la loi no75-1334 du 31.12.1975 relative à la sous-traitance (articles 277 et 278 du code des marchés publics) — les contrats de sous-traitance au sens de la loi no75-1334 du 31.12.1975 relative à la sous-traitance feront l'objet d'une acceptation dans les conditions prévues aux articles 277 et 278 du code des marchés publics.

Afin de permettre cette acceptation, le soumissionnaire présentera à la personne publique avec son offre ou après le dépôt de son offre la déclaration mentionnée à l'article 277 du CMP pour les contrats de sous-traitance au sens de la loi no75-1334.

Le rejet d'un sous-traitant n'est possible que dans les cas définis à l'article 278 du CMP.

Les capacités techniques, professionnelles et financières demandées aux sous-traitants sont celles exigées des candidats au marché principal et qui sont objectivement rendues nécessaires par l'objet du contrat de sous-traitance et la nature des prestations à réaliser. Cet examen pour chaque sous-traitant s'effectuera au regard des mêmes renseignements que ceux exigés au III.2 du présent avis pour le candidat au marché principal.

Conformément à l'article 215 I du code des marchés publics, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne.

*** Modalités de transmission des candidatures**

Les candidatures peuvent être transmises soit par voie électronique via la plate-forme des achats de l'état (Place) (www.marches-publics.gouv.fr ou ixarm.com), soit sur support physique (support papier ou électronique, CD-ROM par exemple). Les modalités de transmission des candidatures sont disponibles sur www.ixarm.com, rubrique «Marchés», sous-rubrique «Procédures et documentation marchés publics», fichier «Modalités de transmission des candidatures au Scat». En cas de difficultés pour accéder à ce fichier, vous pouvez vous adresser au point de contact mentionné en rubrique I.1 du présent avis.

*** Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Le délai de validité des offres sera indiqué dans les documents de la consultation.

*** (le cas échéant) Langue**

Conformément à l'article 219 V du code des marchés publics, les documents remis à l'appui des candidatures et des offres dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original. En cas de contradiction entre les deux documents, la version en langue française fait seule foi.

*** (le cas échéant selon la nature des prestations) Durée du marché:**

La durée indiquée au bloc 2 II.3 est donnée à titre purement indicatif. La durée du poste 1 du marché ne devra pas dépasser 12 mois, sous peine d'élimination de l'offre. (Cf. Règlement de consultation)

*** Informations complémentaires relatives aux conditions de participation**

Afin, de permettre au pouvoir adjudicateur d'apprécier la situation juridique et la capacité économique, financière, technique et professionnelle minimale requise en vue de la sélection des candidatures, il est impérativement demandé aux candidats de fournir, sous peine de rejet de la candidature, les formulaires DC 1 et DC 2 dûment renseignés ainsi que le cas échéant le (les) formulaire(s) DC 4.

La lettre de candidature et les déclarations sur l'honneur doivent être impérativement signées par une personne habilitée à engager l'opérateur économique (ou le groupement d'opérateurs

économiques) sous peine de rejet de la candidature.

Un candidat qui fait une fausse déclaration pourra être sanctionné au titre de l'article 441-1 du code pénal pour faux et usage de faux

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 9.10.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Rennes

Postal address: Hôtel de Bizien — 3 contour de la Motte — CS 44 416 — Rennes

Town: Rennes

Postal code: 35044

E-mail: greffe.ta-rennes@juradm.fr

Telephone: +33 223212828

Fax: +33 299635684

Internet address: <http://www.ta-rennes.juradm.fr>

Body responsible for mediation procedures

Official name: Greffe du tribunal administratif de Rennes

Postal address: Hôtel de Bizien — 3 contour de la Motte — CS 44 416 — Rennes

Town: Rennes

Postal code: 35044

E-mail: greffe.ta-rennes@juradm.fr

Telephone: +33 223212828

Fax: +33 299635684

Internet address: <http://www.ta-rennes.juradm.fr>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

9.10.2015